

CONSEIL COMMUNAL DU 22 DECEMBRE 2014

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Aliénation des biens immobiliers cadastrés Theux, 1ère division, section D n°492f, 493p, 494k et 468d sis entre l'avenue Reine Astrid, la rue du Waux-hall et la rue de l'Absent - Désignation de l'acquéreur et projet d'acte - Approbation.

Le Conseil communal approuve le projet d'acte préparé par M. le notaire Thiry relatif à l'acquisition des parcelles sises entre l'avenue Reine Astrid, la rue du Waux-hall et la rue de l'Absent et désigne les acquéreurs.

2. Cession à titre gratuit de l'ensemble immobilier de la caserne des pompiers rue de la Hoëgne - Décision de principe – Approbation.

Considérant la création de la zone de secours, le Conseil communal prend la décision de principe de céder gratuitement l'ensemble immobilier de la caserne des pompiers sis rue de La Hoëgne à la zone de secours à la date de la création juridique de celle-ci.

3. Occupation de deux terrains appartenant à la SNCB situés le long de la ligne Pepinster-Spa Géronstère - Renouvellement de l'autorisation n°03840.15872 – Approbation.

Le Conseil communal approuve le renouvellement de la convention d'occupation d'un terrain appartenant à la SNCB situé le long de la ligne Pepinster-Spa-Géronstère d'une superficie de 1.336 m².

4. Location par la commune, par bail à loyer soumis à règlement particulier, d'un hall rue des Villas, 5 - Décision formelle et fixation des conditions - Approbation.

Point retiré

5. Aménagement du territoire - Site DESPA - Convention pour études de sol.

Le Conseil communal prend connaissance et approuve la convention proposée par la SORASI en vue de procéder aux études de sol sur le site de l'ancienne usine "Carbonisage DESPA". Les études sont préfinancées par la SORASI et seront in fine portées en charges d'urbanisme du (ou des) projet(s) réalisé(s).

6. Modification budgétaire pour l'exercice 2014 de la fabrique d'église de Polleur – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire à l'extraordinaire
Recettes: 22.099,00 €
Dépenses 22.099,00 €
Solde: 0

7. CPAS - Budget de l'exercice 2015 – Approbation.

Le Conseil communal approuve le budget de l'exercice 2015:
Equilibré à l'ordinaire pour un total 4.579.187,88 €, par une dotation communale de 840.000,00 €, et équilibré à l'extraordinaire pour un total de 681.500,00 €.

8. Régie communale autonome - Plan d'entreprise et budget 2015 - Dotation 2015 – Approbation.

Le Conseil communal décide d'approuver le plan d'entreprise et le budget 2015 de la Régie communale autonome.

9. Budget de l'exercice 2015 de la fabrique d'église de Jehanster - Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du budget présent :
Recette : 22.600,72 €
Dépense : 22.600,72 €
Avec une participation communale ordinaire de 0 €

10. Conseil de prézone du 14/10/2014 - Projet de répartition de la dotation de la future zone de secours LIE-4.

Le Conseil communal décide d'approuver la clé de répartition de la dotation à la future Zone de secours "Vesdre, Hoëgne et Plateau" telle que validée par le Conseil de Prézone du 14 octobre 2014.

11. Règlement provincial relatif à l'octroi, pour 2015, d'une aide aux communes en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile - Proposition de conventions de partenariat.

Le Collège du 5 décembre a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil de ratifier la convention par laquelle la Province propose un appui à la commune dans le cadre du passage en zone de secours.

12. Appel à projets relatif aux "Objectifs du Millénaire" - Règlement 2015 - Approbation.

Le Conseil Communal approuve le règlement 2015 "Theux" de l'appel à projets relatif aux "Objectifs du Millénaire".

13. Ajout du projet "Repair Café" dans les thématiques de travail du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019- Approbation.

Une initiative citoyenne locale, apolitique et bénévole. Un projet porté par des citoyens pour des citoyens. Un endroit où l'on répare ensemble, gratuitement, les objets cassés au lieu de les jeter.

14. Accueil temps libre - Prise de connaissance du rapport d'activités 2013-2014 et du plan d'actions 2014-2015.

Le Conseil communal prend connaissance du rapport d'activités 2013-2014 et du plan d'actions 2014-2015.

15. Mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur pour la voirie – Approbation.

Le Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale organise un statut juridique unique pour l'ensemble des voiries communales. Il fusionne le régime des voiries vicinales – jusqu'ici soumis à la loi du 10 avril 1841 – et le régime des voiries communales innomées – jusqu'ici organisé par les articles 129 et suivants du Cwatupe.

L'article 60 du Décret instaure un régime d'infractions mixtes.

Demande de mise à disposition d'un fonctionnaire sanctionnateur pour la voirie.

16. Collège communal - Frais de parcours - Utilisation de véhicules personnels pour les missions de service - Approbation.

Le Conseil communal marque son accord sur les frais de parcours et l'utilisation de véhicules personnels pour les besoins du service aux membres du Collège communal pour l'année 2015.

17. Modification du statut administratif, du cadre et du règlement de travail du Personnel communal – Approbation.

Attendu qu'il est nécessaire d'adapter le statut administratif et le cadre du Personnel communal pour la mise à disposition d'un Coordinateur pédagogique et le recrutement d'un Agent constatateur et qu'il est nécessaire d'adapter le règlement de travail à la nouvelle législation ;

Le Conseil communal décide d'insérer le statut du Personnel pédagogique correspondant à l'échelle A1sp et le statut de l'Agent constatateur correspondant à l'échelle D4 dans le statut administratif du Personnel communal et d'insérer le grade de Coordinateur pédagogique dans le cadre du Personnel statutaire communal. Le Conseil décide d'adapter le règlement de travail en référence à la nouvelle législation relative : A la surveillance de la santé des travailleurs, à l'incapacité de travail résultant d'une maladie ou d'un accident de travail, à la prévention des risques psychosociaux au travail, à la fin de contrat de travail. D'adapter le règlement de travail aux nouveaux horaires de travail et de permanences.

18. Intercommunale FINIMO - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2014.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2014 de l'Intercommunale FINIMO.

19. Marché stock - Fourniture de gasoil de chauffage et de gasoil de chauffage extra (pour machines) 2015 - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges destiné à la fourniture de gasoil de chauffage et de gasoil de chauffage extra (pour machines) pour l'année 2015.